

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 JUILLET 2013

L'an deux mille treize, le douze juillet à vingt heures trente, les membres du Conseil Municipal de la commune d'Aveluy légalement convoqués se sont réunis en séance ordinaire à la mairie sous la présidence de M. Christophe BUISSET, Maire.

Assistaient à la séance tous les Conseillers Municipaux en exercice à l'exception de :

- M. Dominique MILLE, absent.
- M. Daniel VALVEKENS, absent.
- M. Didier FOLLET, absent.
- M. Jean-Pierre BRIAULT, absent.
- M. Bernard HERBET, absent.
- Mme Véronique BON-PEREIRA absente.

Les procurations étaient les suivantes :

- M. Dominique MILLE à M. le Maire
- M. Daniel VALVEKENS à M. Pascal LEFEBVRE
- M. Didier FOLLET à M. Thierry CRAMPON
- Mme Véronique BON-PEREIRA à Mme Florence CLIQUET

Le Conseil Municipal a désigné Mme Catherine COUROUBLE pour exercer les fonctions de secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du Conseil Municipal du 30 mai 2013:

La séance étant ouverte, les membres du Conseil Municipal ayant reçu en même temps que leur convocation, le compte rendu de la séance précédente, M. le Maire demande s'il y a des questions ou des remarques à faire sur ce compte rendu.

Les membres du Conseil Municipal adoptent le compte-rendu à l'unanimité.

Travaux d'assainissement 2013-2014 :

M. le Maire annonce que M. Le Sous-Préfet lui a notifié que la D.E.T.R. ne nous était pas accordée pour les travaux d'assainissement mais il, va relancer les services de l'Etat et essayer de rencontrer M. le Directeur de Cabinet du Préfet la semaine prochaine pour essayer de trouver une solution.

En conclusion, M. le Maire propose d'attendre d'avoir plus d'éléments sur l'obtention de la D.E.T.R. pour prendre une décision.

Devenir du logement communal 10 rue de l'église :

En l'absence de devis, M. le Maire propose de surseoir ce point de l'ordre du jour.

Décisions modificatives :

M. le Maire explique les différentes décisions modificatives qu'il convient d'apporter au budget primitif 2013 :

Il convient en effet de payer la pose des coussins berlinois, rue du bois, ainsi que des travaux d'éclairage public rue du cimetière et le règlement d'une facture non prévue concernant les redevances pollution à l'Agence de l'Eau (budget eau)

BUDGET COMMUNE

SECTION D'INVESTISSEMENT

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
2157	Matériel outillages de voirie	+ 2 200 €
2158.32	Illuminations	- 2 200 €

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
21534.33	Tvx d'éclairage + électricité rue du cimetière	+ 1 200 €
2158.32	Illuminations	- 1200 €

BUDGET EAU

SECTION DE FONCTIONNEMENT

ARTICLE	LIBELLE	MONTANT
D.615	Entretien et réparations	- 390 €
D.701249	Redevances pollution	+ 390 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote à l'unanimité l'ensemble des décisions modificatives sus-évoquées.

Fuite d'eau chez M. FIERS :

M. le Maire rappelle au Conseil municipal qu'une fuite d'eau constatée après compteur, M. René FIERS s'est vu facturé la somme de 2 988.60 € correspondant à une consommation de 2278 m3 pour le 1^{er} semestre 2012.

Il donne connaissance à l'Assemblée les termes du décret n°2012-1078 du 24 septembre 2012 relatif à la facturation en cas de fuites sur les canalisations d'eau potable après compteur.

Le conseil municipal décide à l'unanimité des présents et représentés :

- D'appliquer les dispositions du décret précité à la consommation d'eau facturée à M. René FIERS pour le semestre 2012 ;
- De procéder par conséquent à une annulation partielle de la facture émise à l'encontre de M. René FIERS pour un montant de 2988.60 €
- De mettre à la charge de M. René FIERS le montant des frais engagés par la Commune auprès de la société VEOLIA pour le contrôle du compteur d'eau soit la somme de 232.62 €.
- De mettre à la charge de M. René FIERS, l'intervention de l'employé communal soit 3 heures de travail à 14.90 € soit au total 44.70 €.

Tarifs et règlement des cases du columbarium :

M. le Maire souhaite qu'un groupe de travail s'organise afin de travailler sur un règlement du cimetière ainsi que le tarif et le règlement des cases du columbarium.

Participeront à ce groupe : M. le Maire, M. Dominique MILLE et M. Jérôme BRACKE.

Point sur l'organisation de la fête communale :

M. le Maire passe la parole à M. Thierry CRAMPON, adjoint au Maire chargé des fêtes pour faire le point sur les prochaines manifestations. M. CRAMPON annonce qu'un repas républicain sera organisé le samedi 13 juillet au soir avec un défilé aux lampions dans les rues du village s'il y a un minimum de personnes. Le jour du 14 juillet aura lieu le défilé officiel à partir de 11 h 00 puis à partir de 15 h 00, ALFA organisera un concours de pétanque et de javelots.

M. CRAMPON précise ensuite que les 20 et 21 juillet aura lieu la fête communale avec le samedi soir, l'organisation d'un feu d'artifice puis le dimanche, une réderie et un repas dans la petite école sur le thème de l'ambiance mexicaine.

Le lundi auront lieu les tours de manèges gratuits.

Questions diverses :

* Monsieur le Maire fait part de différents remerciements pour leur subvention :

- les Rythmiques
- La Ligue de la Somme contre le cancer

* Monsieur le Maire annonce qu'il a relancé M. Bernard DECUPER pour la réfection des chemins communaux.

* M. Thierry CRAMPON annonce qu'une réunion pour le maraîchage a été organisée et le Président a demandé le prêt des barnums. M. le Maire propose de passer au vote (pour : 7, contre : 1).

* Pendant les vacances de M. Didier FOLLET (du 9 au 16 août 2013), ce sont M. Pascal LEEVBVRE et M. Laurent MOURET qui contrôleront les personnes à l'étang.

* M. Thierry CRAMPON demande que M. Laurent MOURET distribue les tracts pendant ces heures de travail. M. Pascal LEFEBVRE répond que cela doit être fait le vendredi de 8 h 00 à 12 h 00.

* M. Thierry CRAMPON fait part d'une demande de M. ALLARY qui souhaite utiliser le garage situé à côté du jardin d'agrément. M. le Maire répond qu'il rencontrera M. ALLARY pour trouver une solution.

* M. Thierry CRAMPON fait part de la décision de l'Inspection de l'Education Nationale de mettre les élèves du Cours Préparatoire dans la classe de Mme GOULD-DUPUIS.

* M. Bernard DENIS demande s'il organise un ou deux passages pour le concours des maisons fleuries. Participeront au jury : MM Bernard DENIS, Christophe BUISSET, Didier FOLLET, Mmes Catherine COUROUBLE et Annie LEJEUNE. Le passage dans le village aura lieu le vendredi 19 juillet à partir de 17 h 00.

* M. Jérôme BRACKE demande si le paratonnerre de l'église est testé chaque année. M. Pascal LEFEBVRE répond par l'affirmative.

* M. Jérôme BRACKE signale qu'il y a des microcoupures de courant dans la commune. M. le Maire répond qu'il va alerter les services d'EDF.

* M. LEFEBVRE souhaite que l'on distribue une information municipale rappelant les horaires de tonte et de feu.

Droits d'initiative :

Néant.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 15.